



Assemblée générale

Distr. générale
13 décembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Point 22 de l'ordre du jour

Mondialisation et interdépendance

Rapport de la Deuxième Commission*

Rapporteuse : M^{me} Aida **Hodžić** (Bosnie-Herzégovine)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 21 septembre 2012, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-septième session la question intitulée :

« Mondialisation et interdépendance :

- a) Mondialisation et interdépendance;
- b) Migrations internationales et développement »

et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

2. À sa 11^e séance, le 18 octobre 2012, la Commission a tenu un débat de fond sur la question. Ses débats sont consignés dans le compte rendu analytique correspondant (A/C.2/67/SR.11). On se référera aussi au débat général que la Commission a tenu à ses 2^e à 6^e séances, du 8 au 10 octobre (voir A/C.2/67/SR.2 à 6). Il sera rendu compte de la suite des débats de la Commission sur la question dans les additifs au présent rapport.

3. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie des documents suivants :

Point 22

Mondialisation et interdépendance

Lettre datée du 10 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/67/519)

* Le rapport de la Commission sur cette question sera publié en trois parties, sous les cotes A/67/439 et Add.1 et 2.



Point 22 a)

Mondialisation et interdépendance

Rapport du Secrétaire général sur les défis d'ordre international en matière de développement durable : cohérence politique globale et rôle de l'Organisation des Nations Unies (A/67/274)

Lettre datée du 16 octobre 2012, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/67/527)

Point 22 b)

Migrations internationales et développement

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement (A/67/254)

Lettre datée du 7 mars 2012, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies (A/67/73)

4. À la 11^e séance, le 18 octobre, le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique du Département des affaires économiques et sociales a fait une déclaration liminaire (voir A/C.2/67/SR.11).
